



Analyse de Pratiques Professionnelles pour intervenants en APP en distanciel

Public

Professionnels ayant une expérience d'intervenants en Analyses de Pratiques Professionnelles

Pas de pré-requis.

Objectifs

Analyser des situations professionnelles centrées à la fois sur la personne qui évoque sa problématique mais aussi sur le groupe qui accompagne et travaille les résonances. Cette formation se fonde sur une approche psycho-sociale et clinique prenant en compte les déterminants individuels dans l'interaction avec les enjeux institutionnels.

- Questionner et travailler sa posture d'intervenant en APP
- Renforcer et consolider son sentiment de légitimité
- Partager des grilles de lecture permettant d'identifier les facteurs interagissant dans l'analyse d'une situation complexe.
- Mutualiser des questionnements, des expériences et des compétences avec les autres participants.

Compétences visées

- Développer sa capacité d'autoanalyse, en tant qu'intervenant en APP.
- Mieux comprendre les dynamiques des groupes et progresser dans les modalités d'animation de groupe.
- Développer des compétences d'écoute, de questionnement, d'analyse d'une situation complexe dans ses dimensions personnelles, groupales et institutionnelles
- Négocier et poser son cadre de travail dans l'institution et avec les participants. Renforcer son « cadre interne »

Moyens et méthodes pédagogiques

Les séances d'Analyse de Pratiques Professionnelles de sa pratique d'intervenant s'appuient principalement sur la présentation par les participants de situations réelles, actuelles, qui leur posent des difficultés dans leurs animations. Une fois la situation choisie puis exposée, le groupe aide le narrateur à la comprendre, à la problématiser, à l'analyser.

Le travail se fait **en distanciel**, en groupe de **8 participants** accompagnés par deux formateurs superviseurs. Ceux-ci sont garants du cadre afin de permettre à chacun d'élaborer sa réflexion dans un climat de respect et de bienveillance. Ils soutiennent le groupe en facilitant l'expression et le questionnement dans le contexte spécifique du distanciel.

La souplesse du cadre du dispositif permettra de recourir éventuellement à la mutualisation de repères théoriques.

Cette formation est conçue dans un cadre de confidentialité du contenu des échanges et le volontariat des participants. Les participants s'engagent à participer aux 3 premières séances. Selon les besoins des participants d'autres séances pourront être mises en place au 4^{ème} trimestre 2026.

Evaluation de la formation

Evaluation de la qualité de la formation : questionnaires d'évaluation établis par **TRAVERSES FORMATION**, à l'issue de la formation

Formateurs

Membres de l'**association TRAVERSES FORMATION** les formateurs sont psychologues et/ou spécialistes de l'entretien, de l'analyse de pratiques professionnelles et de la supervision professionnelle ; ils ont été formés et validés par Conrad LECOMTE (Professeur émérite de Psychologie du Counseling à l'Université de Montréal) et son équipe universitaire québécoise ou par l'**association TRAVERSES FORMATION**

Informations pratiques

Formation en distanciel organisée par TRAVERSES FORMATION

Tarifs :

Candidature individuelle : 390 € pour les 6 heures (65 € /heure)

Formation prise en charge par l'Institution : 720 € pour les 6 heures (120€ /heure)

Durée et dates :

3 séances de 2 heures : le vendredi de 10h à 12h et le lundi de 10h à 12h

Vendredi 3 Avril / Lundi 11 Mai / Vendredi 5 Juin 2026

Inscriptions

Pour vous inscrire, envoyer mail à Marie Thibivilliers, assistante administrative
assistante.traverses@gmail.com

Pour des renseignements complémentaires ou des précisions contacter le référent **TRAVERSES FORMATION** pour les APP Gilles Gautheron (jusqu'au 20 mars 2026) : 06 08 51 15 54
Les inscriptions se feront en fonction de leur date d'arrivée.

Si vous avez des besoins spécifiques, merci de contacter notre référente handicap :
Christine DAUX – ESCH : chrisdaux59@gmail.com

TRAVERSES FORMATION : Formation à l'entretien de counseling, autosupervision méthodologie Lecomte.

Formation d'Intervenants en Analyse de Pratiques Professionnelles

Analyse de pratiques professionnelles Supervisions individuelles et de groupes.

Nos formations sont conformes au décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 de la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 sur la formation professionnelle.